



Déclaration liminaire
au CSA SPIP Formation Spécialisée
du 01 juillet 2026

Cette deuxième Formation Spécialisée du CSA SPIP de l'année se déroule alors que notre pays sort d'une canicule inédite pour un mois de juin. Et l'été ne fait que commencer! Pour les agent.es de l'administration en établissements et en SPIP, ces périodes ont été éprouvantes. Nous ne pouvons que déplorer l'impréparation de notre administration, à l'image de notre gouvernement, face à ces aléas climatiques. Nos locaux sont rarement adaptés à ces fortes chaleurs et les consignes données nullement à la hauteur des enjeux. Mais pour notre administration le travail doit se faire coûte que coûte et ce, une nouvelle fois au détriment des conditions de travail des agent.es. Faut-il encore le rappeler? L'employeur est responsable aux yeux de la loi de la préservation de la santé des agent.es.

Les grands oubliés de ces épisodes de chaleur restent les personnes détenues. La surpopulation carcérale endémique et les conditions de promiscuité des bâtiments aggravants les conditions de détention. Encore un triste record atteint au 1er juin, 88 829 personnes sont détenu.es. Là encore notre administration n'est pas à la hauteur.

Nous le martelons: il est urgent de réfléchir aux organisations de travail de l'ensemble des agent.es et aux conditions de détention des personnes détenues lors des épisodes de canicule. Il est urgent qu'un plan de rénovation des établissements pénitentiaires et des SPIP soient mis en oeuvre pour l'adaptation de ces espaces aux réalités climatiques. Il est urgent que des mesures concrètes pour lutter contre la surpopulation carcérale soient mises en place. Ce n'est pas le projet de loi S.U.R.E du garde des sceaux qui aura cet objectif, au grand dam de sa communication médiatique.

Cette formation spécialisée se déroule, alors que la société découvre l'état de délabrement de la justice française et son incapacité à assurer toutes ses missions. Pourtant les représentant.e.s du personnel que nous sommes n'ont pas arrêté et n'arrêtent pas de vous alerter sur les dégradations des conditions de travail dans les services, sur l'asphyxie des personnels résultat des restrictions budgétaires et RH qui s'accumulent. Monsieur le Président à force

d'accepter d'appliquer des commandes politiques toujours plus déconnectées du quotidien de travail des SPIP et du respect de leurs missions, ce bilan est celui de votre administration.

Aujourd'hui l'affaire "Lyhanna" ébranle notre institution. Les attaques envers les personnels de la Justice, par leur propre Ministre, sont intolérables et inacceptables. Chercher à détourner la responsabilité politique qui est celle de ce gouvernement et du garde des Sceaux sur la responsabilité individuelle des personnels est indigne.

Malgré l'absence de suivi de l'auteur par le SPIP, les agent.es ont été sommé.es de répondre à une commande Ministérielle de revues de dossiers, dans des délais contraints, sans réelle plus-value dans la prise en charge des personnes suivies. Stop aux injonctions à faire! Non aux revues de dossiers fantoches dans les services! - CGT insertion probation. Une nouvelle fois le fait médiatique vous anime, priorisant le rendu compte au détriment du cœur de notre métier. Quand tout est prioritaire, plus rien de l'est réellement.

A l'ordre du jour de cette formation spécialisée de nombreuses données chiffrées au sujet des accidents de service et l'absentéisme pour raison médicale. Pour la CGT IP il est grand temps de passer à la vitesse supérieure: l'exploitation de ces données pour analyser et promouvoir des politiques de réductions des risques. Car les données brutes ont des limites si elles ne sont pas mises en perspective. Face à ces réalités chiffrées quelles politiques allez-vous porter? La CGT IP ne cessera jamais de réclamer une politique RH protectrice des droits et conditions de travail des agent.es!

Concernant la présentation des documents relatifs à la Santé la sécurité au Travail: Si nous nous félicitons que la question des SST soit enfin devenue "un enjeu majeur de notre administration" il n'en demeure pas moins que pour la CGT IP cette note généraliste ne pourra se suffire à elle-même, tant la méconnaissance des règles et les manquements aux respects des textes par les chef.fe.s de service sont colossaux!

Pour le Papripact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) spécifique aux agressions: Pour notre organisation syndicale il manque encore et toujours la prise en compte des violences institutionnelles au sein de notre administration. Cette réalité, en restant niée, est un pied de nez aux agent.es. De plus pour la CGT IP la prévention des risques d'agression ne peut pas s'entendre par une bunkérisation des SPIP. L'hypersécurisation ne pourra qu'engendrer plus d'agressivité. Il serait grand temps que notre administration comprenne les missions des personnels travaillant en SPIP. Nous œuvrons au quotidien pour la réinsertion des personnes prises en charge à travers l'instauration d'un lien de

confiance. La relation humaine est notre principal outil de prévention contre l'agression!

Un nouveau bilan de l'expérimentation de la semaine en 4 jours est mis à l'ordre du jour. Encore une fois, ce dernier est loin de nous satisfaire. Une nouvelle fois l'administration nous livre des données chiffrées sans analyse. Nous rappelons que la CGT revendique la mise oeuvre de la semaine de 4 jours et non en 4 jours, sans augmentation du volume horaire journalier et sans impact sur le droit des agent.es du service public.

La CGT IP constate trop souvent que les droits des agent.es sont bafoués. Cette situation doit changer. L'administration doit agir. Nous resterons déterminés et combatifs pour porter la voix des personnels travaillant en SPIP que nous représentons!

Le 01 juillet 2026
Les élu.es CGT IP au CSA SPIP FS

